

# DOSSIER DE PRESSE

## Présentation de Danse & Musique en Valois

Conférence de presse

Jeudi 28 novembre 2019 à La Passerelle, Crépy-en-Valois



# SOMMAIRE

Introduction

Présentation de Danse & Musique en Valois

Présentation des structures :

- L'Usine à Danses
- Musiciens-intervenants
- École de musique du Pays de Valois (EmdV)
- École de musique Érik Satie

Calendrier

En chiffres

Contacts presse

# INTRODUCTION

Danse & Musique en Valois.

Trois mots qui définissent le projet et l'ambition de la Communauté de Communes du Pays de Valois pour l'enseignement artistique et culturel à l'échelle du territoire :

- Augmenter la lisibilité de l'offre actuelle en regroupant toutes les activités de danse et de musique en une seule structure,
- Accroître l'attractivité du Valois par une offre culturelle conséquente, en cohérence avec le Projet de territoire,
- Accéder à la certification future de Conservatoire à rayonnement intercommunal, gage de qualité des professeurs et du projet pédagogique, reconnue par le ministère de la Culture.

Si la pratique de la danse et de la musique concerne aujourd'hui 1 000 personnes sur le territoire, sans oublier les 1 800 élèves qui bénéficient de la présence hebdomadaire d'un musicien-intervenant ou qui participent au dispositif Orchestre à l'école, c'est grâce au travail important réalisé depuis plus de 20 ans dans le Valois. Que chaque association, bénévole, salarié et professeur en soient remerciés !

Depuis la prise de compétence de l'enseignement artistique et culturel par la Communauté de Communes du Pays de Valois en 2015, de nombreux temps de travail et d'échanges entre les différents acteurs ont permis la création de DANSE & MUSIQUE EN VALOIS en 2019. Le travail continue, avec la mise en œuvre du projet d'établissement.

**Guy-Pierre de Kersaint**

**Vice-président en charge de la Culture, Communauté de Communes du Pays de Valois**

**Vice-président de Danse & Musique en Valois**

# PRÉSENTATION

## DANSE & MUSIQUE EN VALOIS

Le 28 mars 2019, le Conseil communautaire votait la création de l'établissement public Danse & Musique en Valois avec pour objectif de regrouper l'enseignement artistique et culturel dans le Pays de Valois.

L'enseignement artistique et culturel est une compétence de la Communauté de Communes du Pays de Valois depuis 2015.

Jusqu'à présent, elle l'exerçait au travers de :

- **L'équipe de musiciens-intervenants en milieu scolaire et extrascolaire (agents de la CCPV).**
- **Son soutien aux associations L'Usine à Danses et École de musique du Pays de Valois (EmdV).**

Parallèlement, la ville de Crépy-en-Valois soutenait financièrement les associations École de musique Érik Satie et L'Usine à Danses. La ville de Nanteuil-le-Haudouin, quant à elle, versait une subvention à l'École de musique du Pays de Valois.

Regrouper L'Usine à Danses, l'EmdV et l'École de musique Érik Satie permet à la CCPV d'optimiser l'offre en terme d'enseignement artistique et culturel, de développer et de pérenniser les activités en exerçant sa compétence en direct. L'objectif est de réunir, dans un délai de 3 ans, l'ensemble de l'enseignement artistique et culturel dans une organisation unique : Danse & Musique en Valois.

Danse & Musique en Valois s'inscrit dans le Schéma départemental de l'enseignement artistique et culturel de l'Oise. L'objectif de Conservatoire à rayonnement intercommunal est soutenu par le Conseil départemental de l'Oise. Par ailleurs, Danse & Musique en Valois est adhérente de l'UDÉEA 60, de la FFEA et de Conservation de France. Ces réseaux professionnels favorisent le partage d'expériences.

## Une réflexion longuement menée

En 2013, la CCPV a mené une réflexion sur le regroupement de l'enseignement artistique sur le Valois avec une étude spécifique réalisée dans le cadre du Projet de territoire. Il s'agissait d'abord de dresser tous les scénarios et de n'exclure aucune hypothèse. Pour se faire, la CCPV s'est faite accompagner de spécialistes dans la mise en place de structures culturelles.

Suite à cette étude, en 2016, la CCPV a constitué un groupe de travail regroupant les associations L'Usine à Danses, l'École de musique du Pays de Valois, l'École de musique Érik Satie et la ville de Crépy-en-Valois. Ce groupe a fait apparaître à l'échelle du Valois des pistes d'amélioration possibles et voulues dans la gouvernance de l'éducation artistique et culturelle et dans l'organisation quotidienne (présence territoriale, offre des disciplines proposées, ressources humaines).

## 2019, une année de transition

En 2019, L'Usine à Danses a été intégrée à la structure Danse & Musique en Valois. Danse & Musique en Valois a été désigné « Pôle Ressource » dans le cadre du Schéma départemental de l'enseignement artistique de l'Oise qui sera voté dans les prochains jours.

Cette année, les 3 associations ont posé les premières bases d'une réflexion pour élaborer un futur projet pédagogique et artistique unique. Si les cours de danse sont collectifs par nature, les cours de musique sont individuels. À ce titre, Danse & Musique en Valois réfléchit à développer des pédagogies innovantes (par exemple : cours en petit groupe pour les premières années d'apprentissage instrumental).

Dès à présent, l'orchestre de l'école de musique Érik Satie devient l'Orchestre du Valois. Dans la continuité de la démarche, les écoles de musique du Pays de Valois et Érik Satie seront prochainement intégrées à Danse & Musique en Valois, respectivement en 2020 et 2021.

### Des collaborations de longue date

Régulièrement, des événements regroupent les 3 associations lors de Masterclass, d'inaugurations, de concerts ou de spectacles. Et comme où il y a de la musique, la danse n'est jamais très loin... Il était courant que L'Usine à Danses collabore avec l'une des écoles de musique lors d'événements.

# L'engagement auprès des Valoisien

Bien plus qu'une nouvelle organisation de l'enseignement artistique, Danse & Musique en Valois s'engage sur les points suivants :

- **Mettre en place des pédagogies innovantes et adaptées aux différents publics (par exemple, une initiation globale danse et musique pour les plus jeunes).**
- **Des tarifs uniques sur le territoire pour les enseignements de la danse et de la musique.**
- **Maintenir l'enseignement sur plusieurs lieux du Valois.**
- **Participer aux manifestations du Valois (Festival Des Livres & vous, les auditions dans le Valois...).**

## LES DISCIPLINES

### La danse

Les cours de danse sont dispensés sur Crépy-en-Valois, Lagny-le-Sec et Mareuil-sur-Ourcq.

- Éveil et initiation.
- Modern jazz et street jazz.
- Danse classique.
- Oriental fusion.
- Hip-hop (en partenariat avec Tinoschool).

### Et bientôt la musique...

Au 1<sup>er</sup> septembre 2020, l'École de musique du Pays de Valois sera intégrée à Danse & Musique en Valois.



**Nous contacter :**

Danse & Musique en Valois

La Passerelle

62, rue de Soissons

60800 Crépy-en-Valois

Téléphone : 03 44 59 26 96

[contact@danse-musique-valois.fr](mailto:contact@danse-musique-valois.fr)

[www.danse-musique-valois.fr](http://www.danse-musique-valois.fr)

**Horaires du secrétariat :**

Lundi de 13h30 à 17h30

Mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h

# PRÉSENTATION DES STRUCTURES



## L'Usine à Danses

### Aujourd'hui Danse & Musique en Valois

L'association L'Usine à Danses a été créée en octobre 1998, sous l'impulsion de sa présidente Isabelle Lefèvre, danseuse et chorégraphe.

Pourquoi ce nom original ? À cause du lieu. À ses débuts, l'association avait investi une usine désaffectée, d'où le nom L'Usine à Danses.

Si depuis 1998, l'association L'Usine à Danses délivre un enseignement en faveur de l'art chorégraphique à Crépy-en-Valois et à l'échelle de la Communauté de Commune du Pays de Valois, son projet associatif a toujours été orienté vers une plus large participation artistique et culturelle incluant la musique et parfois le théâtre. Forte de ses engagements pédagogiques et convaincue de l'importance du décloisonnement artistique, l'association L'Usine à Danses a toujours initié et promu des partenariats avec les autres structures d'enseignements artistiques en Pays de Valois.

*« Une structure unique à vocation artistique pluridisciplinaire à l'échelle intercommunale est une réelle perspective d'accéder à une plus grande pertinence de fonctionnement en réunissant l'enseignement artistique dansé et musical. »*

Isabelle Lefèvre, Présidente de L'Usine à Danses  
Vice-Présidente de Danse & Musique en Valois



# L'Usine à Danses en bref en 2018-2019

664 adhérents

4 CDI et 6 prestataires

Siège : BIL n°7, 2 rue Gustave Eiffel 60800 Crépy-en-Valois

3 sites : Crépy-en-Valois, Lagny-le-Sec, Mareuil-sur-Ourcq

Disciplines enseignées : éveil et initiation à la danse, Modern Jazz, Classique, Street Jazz, Hip Hop, Oriental, Pilates, renforcement musculaire et étirements, Yoga, Qi Gong

**Intégration de Danse & Musique en Valois au 1<sup>er</sup> septembre 2019.**



## Musiciens-Intervenants de la CCPV

La Communauté de Communes du Pays de Valois propose les services de musiciens-intervenants aux écoles du Valois. Avec ce dispositif, près de 47 classes et 1 200 élèves bénéficient chaque semaine d'initiation à la musique.

### Les interventions en milieu scolaire

Depuis février 2000, des musiciens-intervenants de la CCPV se déplacent une fois par semaine dans les écoles du Valois qui le souhaitent et animent des séances musicales en lien avec les projets pédagogiques des enseignants.

Pour qu'une classe bénéficie d'un musicien-intervenant, l'enseignant doit en faire la demande auprès de l'inspection académique de circonscription. Le projet est construit par l'enseignant et le musicien-intervenant, et doit être conforme aux programmes scolaires.

### Les interventions extrascolaires

Les installations de petites enfances bénéficient également des interventions musicales pendant 4 heures par semaine : crèche, halte-jeux et relais des assistantes maternelles (RAM) de Crépy-en-Valois, RAM de Le Plessis-Belleville.

Au total, les interventions scolaires et extra-scolaires des musiciens-intervenants représentent 40 heures hebdomadaires.

### Les Orchestres à l'école

Depuis 2012, la Communauté de Communes du Pays de Valois porte le projet d'Orchestres à l'École en accord avec l'Éducation Nationale.

Orchestres à l'école est une initiation à la pratique artistique sur la base d'une pratique hebdomadaire durant les 3 années d'école primaire (CE2, CM1 et CM2).

Les instruments de musique sont prêtés aux élèves pour l'année scolaire. Le travail se présente en deux moments complémentaires : par groupe instrumental (pupitre) puis en orchestre réunissant l'ensemble de la classe.

Ponctuellement, des représentations sont organisées au sein de l'école mais également lors des concerts de la programmation des *Musivales* ou autres occasions liées à la vie du territoire.

Le dispositif Orchestres à l'école tend vers 3 objectifs indissociables :

- **l'ouverture culturelle et l'accès à la pratique instrumentale,**
- **l'inclusion sociale des jeunes (devoir s'écouter et travailler ensemble, participer à la vie locale du territoire...),**
- **favoriser la réussite scolaire et personnelle (à travers la pratique d'un instrument, l'acquisition de rigueur et de discipline).**

## Les musiciens-intervenants en bref

Année scolaire 2018 /2019 en chiffres :

1 200 enfants

Intervention sur 47 classes

5 Orchestres à l'école

10 communes

45 minutes par semaine

5 salariés (dont 3 en prestations)

Disciplines enseignées : éveil musical, comptines, perception rythmique, découverte des musiques du monde et des instruments, conte musical, chant...

**Intégration de Danse & Musique en Valois au 1<sup>er</sup> septembre 2019.**



## École de musique du Pays de Valois (EmdV)

Créée en 2000, l'association Musique en Valois qui régit l'École de musique du Pays de Valois (EmdV) permet l'enseignement de la musique sur tout le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Valois. Elle est ouverte à tous les habitants de la CCPV, ainsi qu'aux voisins du territoire.

L'organisation pédagogique de l'EmdV est conforme au schéma d'orientation pédagogique des écoles de musique et danse du ministère de la Culture : formation musicale, chant, cours d'instrument et pratiques collectives. Les études sont organisées en trois cycles et le passage en cycle supérieur est l'occasion d'un examen départemental à l'UDÉEA 60.

Depuis sa création et dans une démarche de développement territorial, les cours de formation musicale et d'instruments sont répartis sur l'ensemble du Pays de Valois. Il y a actuellement 3 sites : Betz, Lagny-le-Sec, Nanteuil-le-Haudouin.

*« Danse & Musique en Valois, c'est l'aboutissement du travail de nos associations pour apporter la culture musicale et la danse à toute la population du Valois, de nouvelles sources de plaisirs aux enfants grâce à un enseignement de qualité. »*

Marie-Christine Mergault,  
Présidente de l'École de musique du Pays de Valois

# L'École de musique du Pays de Valois en bref

170 familles et 211 élèves

19 CDI + 2 prestataires

3 sites : Nanteuil-le-Haudouin (cours et administration), Betz et Lagny-le-Sec

## Disciplines enseignées :

Cordes : violon, violoncelle.

Vents : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone.

Chant lyrique.

Musiques actuelles : guitare électrique, guitare basse, batterie.

Instruments polyphoniques : piano, guitare, accordéon.

Formation musicale.

## Ateliers :

Ensemble d'accordéon

Chorale (adultes)

Musique de chambre chanteurs

SWING (débutant)

Swing Manouche (avancé)

Option Musique au Baccalauréat

Big Band

Aux Cuivres Citoyens

Musique Actuelle : 11 ateliers

## Liens utiles

[www.ecoledemusiqueduvalois.fr](http://www.ecoledemusiqueduvalois.fr)

Facebook : École de musique du Pays de Valois

**Intégration de Danse & Musique en Valois au 1<sup>er</sup> septembre 2020.**



## École de musique Érik Satie

Créée en novembre 1999, l'École de Musique Érik Satie, dirigée par le compositeur Petros Korelis, est installée en plein cœur du centre-ville historique de Crépy-en-Valois.

Dans l'esprit du schéma directeur des écoles de musique, d'art dramatique et de danse, les études sont divisées en 4 cycles.

L'objectif de l'École de musique Érik Satie est d'éveiller la curiosité et l'intérêt des élèves et de dispenser un enseignement de qualité afin de former tout autant des amateurs "éclairés" que des professionnels.

Avec une vingtaine de manifestations annuelles (concerts, auditions, spectacles, UDEEA 60, etc.) et ses différents partenariats avec des associations locales (mjc centre social, Médiathèque, l'Ensemble ArcoNotes, etc.), l'École de Musique Érik Satie est une actrice importante du paysage culturel.

École associative d'enseignement musical (selon le schéma directeur du ministère de la Culture), l'École de musique Erik Satie est agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

*« Danse & Musique en Valois représente pour nous un défi. Réussir à inculquer les valeurs défendues par l'École de Musique Érik Satie depuis plus de vingt ans : convivialité & professionnalisme. »*

François Clabaut,  
Président de l'École de musique Érik Satie

# L'École de musique Érik Satie en bref

220 adhérents

17 salariés

1 site : Impasse Belle Image, 60800 Crépy-en-Valois

## Disciplines enseignées :

Cordes : violon, violoncelle.

Vents : flûte traversière, flûte à bec, clarinette, saxophone.

Cuivres : tuba.

Instruments polyphoniques : piano, accordéon.

Percussions.

Chant lyrique.

Musique de chambre.

Formation musicale.

Réalisation Musicale.

Orchestre.

Préparation à l'option Musique du Baccalauréat.

## Liens utiles

<https://ecoleeriksatie.wixsite.com/ecole-erik-satie>

Facebook : École de musique Érik Satie

**Intégration de Danse & Musique en Valois au 1<sup>er</sup> septembre 2021.**

# CALENDRIER

**28 MARS 2019** Création de Danse & Musique en Valois.

**1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2019** Ouverture de Danse & Musique en Valois avec l'intégration des musiciens-intervenants et de l'association L'Usine à Danses.

**1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2020** Intégration de l'École de musique du Pays de Valois (EmdV).

**1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2021** Intégration de l'École de musique Érik Satie.



# DMV EN CHIFFRES

3 associations

5 orchestres à l'école

67 heures d'interventions scolaires pour 16 écoles

550 000 € budget consacré en 2019 à l'enseignement artistique et culturel

5 lieux d'enseignement (Betz, Crépy-en-Valois, Lagny-le-Sec, Nanteuil-le-Haudouin, Mareuil-sur-Ourcq).

1 000 adhérents

62 communes du Pays de Valois concernées

# CONTACTS PRESSE

## Communauté de Communes du Pays de Valois

Jessica Fouquet - Chargée des relations presse

LA PASSERELLE

62, rue de Soissons

60800 Crépy-en-Valois

Tél. : 03 44 59 44 47

[jessica.fouquet@cc-paysdevalois.fr](mailto:jessica.fouquet@cc-paysdevalois.fr)

[www.cc-paysdevalois.fr](http://www.cc-paysdevalois.fr)

Michel Serrier - Directeur des affaires culturelles

[michel.serrier@cc-paysdevalois.fr](mailto:michel.serrier@cc-paysdevalois.fr)

Tél. : 03 44 88 05 15

## Danse & Musique en Valois

Brigitte Verriez - Directrice

LA PASSERELLE

62, rue de Soissons

60800 Crépy-en-Valois

Tél. 03 44 59 26 96

[brigitte.verriez@danse-musique-valois.fr](mailto:brigitte.verriez@danse-musique-valois.fr)

[www.danse-musique-valois.fr](http://www.danse-musique-valois.fr)